

CONSEIL DES NOMINATIONS ET REGISTRE DU CLASSEMENT DE L'ORDRE DES MÉTIERS

Plan d'activités pluriannuel 2018-2021

400, avenue University, 12^e étage
Toronto, ON M7A 1T7

Table des matières

EXECUTIVE SUMMARY	4
AGENCY MANDATE.....	5
VISION.....	6
PRIORITIES.....	6
Memorandum of Understanding	6
PROGRAM ACTIVITIES & PERFORMANCE MEASURES	6
Appointments	6
Classification Roster	8
Website	8
Potential Risks and Mitigation Strategies for 2018-19	9
PROPOSED BUDGET.....	10
ORGANIZATIONAL CHART	11
APPENDIX A: CURRENT CNRCOM MEMBER PROFILES (as of January 24 th , 2017)	12

RÉSUMÉ

Le Conseil des nominations et Registre du classement de l'Ordre des métiers (CNRCOM) a été créé le 8 décembre 2016 dans le cadre des modifications législatives apportées à la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*. Le CNRCOM comprend deux divisions : la division du Conseil des nominations (autrefois le Conseil des nominations à l'Ordre des métiers) et une nouvelle division, le Registre du classement.

La division du Conseil des nominations (Conseil) est formée de neuf membres : une présidente associée ou un président associé et huit autres membres. Karyn Brearley est actuellement présidente associée et les autres membres sont : Ian Cunningham; Michael Gallagher; Martha George; Ian Howcroft; Steven Mahoney; Joseph Maloney; Jim Vlahos; et Teresa Weymouth. Le Conseil est chargé des nominations à la structure de gouvernance de l'Ordre des métiers de l'Ontario. Il s'occupe notamment des nominations au conseil d'administration (CA) de l'Ordre, aux conseils sectoriels et de métier et à la liste d'arbitres.

Le Registre de classement comprend au moins 11 membres, dont une présidente associée ou un président associé et au moins 10 autres membres. Brian O'Byrne est actuellement président associé et les autres membres sont : Grant Fournier; Christine Johnson; Robert Nairn; et Christopher Stanek. Le président associé du Registre du classement est chargé de créer des comités de classement formés de cinq personnes qui prendront des décisions concernant le classement des métiers que lui soumet le ministre pour les nouveaux métiers ou le CA de l'Ordre des métiers de l'Ontario pour les métiers existants demandant une reclassification.

Le Plan d'activités 2018-2021 définit les orientations stratégiques, les activités et les mesures de rendement du CNRCOM.

Durant les exercices 2018 à 2021, le Conseil se concentrera sur le rehaussement et l'amélioration du processus de nomination et sur le nombre de candidats. Le Registre du classement se concentrera sur l'aménagement initial des rôles de la division, notamment l'intégration de ses membres et la création de comités d'examen du classement. La création de comités d'examen du classement est fonction de la promulgation des dispositions législatives et des règlements pris en application de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*.

Au moment de sa nomination, il est prévu que le président obtiendra la participation de la présidente associée et du président associé, ainsi que celle des membres, pour confirmer ses orientations stratégiques et il est possible qu'il modifie le Plan d'activités 2018-2021 et qu'il en soumette une nouvelle version.

MANDAT DE L'ORGANISME

Le Conseil des nominations et Registre du classement de l'Ordre des métiers (CNRCOM) a été créé en vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*.

Le CNRCOM est un organisme de réglementation provincial formé de deux divisions : Le Conseil des nominations et le Registre du classement.

La division du Conseil des nominations était autrefois connue sous le nom de Conseil des nominations de l'Ordre des métiers et se charge de nommer des personnes à la structure de l'Ordre des métiers de l'Ontario. L'Ordre des métiers de l'Ontario (l'Ordre) est un ordre de réglementation chargé de promouvoir la formation par l'apprentissage et la qualification professionnelle dans les métiers spécialisés et la réglementation de ses membres dans l'intérêt du public.

La structure de gouvernance de l'Ordre comporte un CA, des conseils sectoriels pour les secteurs de la construction, de l'industrie, de la force motrice et des services, des conseils de métier et une liste d'arbitres. Les membres inscrits sur la liste d'arbitres représentant les employés ou sur celle représentant les employeurs peuvent être nommés au Registre du classement par décret.

La division du Registre du classement est un nouveau rôle de l'organisme et, en attendant la promulgation des dispositions législatives et l'approbation des règlements, procéderait à des examens du classement des métiers.

Les comités de classement, qui regrouperaient des membres du Registre du classement, entreprendraient des examens du classement ou de la reclassification des métiers pour déterminer si un métier est obligatoire ou volontaire aux fins de la formation par l'apprentissage et de la qualification professionnelle et, dans le cas d'un métier obligatoire, les pratiques du domaine d'exercice considérées comme faisant partie de l'exercice du métier obligatoire. Juste avant l'entrée en vigueur du nouveau mandat de la division du Registre du classement, le classement des métiers était de la responsabilité des comités d'examen créés par le CA de l'Ordre. Le CNRCOM peut effectuer les autres tâches que lui confie le lieutenant-gouverneur en conseil.

Les employés du ministère du Travail sont des fonctionnaires qui fournissent un soutien administratif à l'organisme. L'organisme n'a pas d'équivalents temps plein au sein de son effectif.

En tant qu'organisme de réglementation provincial situé en Ontario, le CNRCOM est indépendant du ministère du Travail, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, de l'Ordre des métiers de l'Ontario et de tout autre ministère, organisme ou regroupement provincial.

VISION

Le Conseil des nominations et Registre du classement de l'Ordre des métiers servira l'intérêt du public dans l'exécution de son mandat aux termes de la loi.

PRIORITÉS

Protocole d'entente

Le président, au moment de sa nomination, examinerait et signerait un protocole d'entente avec le ministère du Travail. Il est prévu qu'un président examinerait et signerait le protocole d'entente dans les deux mois suivant sa nomination.

ACTIVITÉS ET MESURES DE RENDEMENT DU PROGRAMME

Les principales activités du programme pour les fonctions de nomination et de classement sont décrites ci-après.

Nominations

L'Ordre a actuellement un certain nombre de postes vacants au sein de sa structure de gouvernance, du fait que les titulaires de ces postes ne peuvent pas être pris en considération pour une nomination sans s'absenter de leur poste pendant un an. La division du Conseil des nominations fait actuellement tout en son pouvoir pour attirer et nommer des personnes compétentes pour pourvoir les postes vacants au sein de la structure de gouvernance de l'Ordre. Le Conseil des nominations cherche également à échelonner les nominations pour favoriser la stabilité à long terme de la structure de gouvernance de l'Ordre.

La division du Conseil des nominations a cité des activités de programmes phares pour l'aider à exécuter son mandat de nominations à la structure de gouvernance de l'Ordre. Ces activités sont les suivantes :

- **Procédure de nomination** – Le Conseil des nominations est résolu à apporter des améliorations à la procédure de nomination de sorte que, d'une part, elle soit juste, accessible, inclusive et axée sur le mérite et que, d'autre part, elle témoigne de la mission de l'organisme, soit servir l'intérêt du public et maintenir la confiance de ce dernier.
- **Participation de l'Ordre** – Le Conseil des nominations reconnaît que le CA de l'Ordre est un partenaire essentiel de la durabilité et de la bonne exécution du mandat de l'organisme, qui consiste à nommer des personnes à la structure de gouvernance de l'Ordre. À cette fin, il doit notamment nommer des personnes qui apportent le bon ensemble de compétences, d'aptitudes et d'expérience à

la structure de gouvernance de l'Ordre.

- **Recrutement et sensibilisation** – Le Conseil des nominations continuera à trouver des occasions de sensibiliser et d'attirer une vaste réserve de candidats compétents et diversifiés au sein de la structure de gouvernance de l'Ordre.
- **Procédures opérationnelles** – Le Conseil des nominations élaborera un manuel de politiques opérationnelles énonçant les procédures et les protocoles propices à la gestion des connaissances pour les membres actuels et futurs de la division du Conseil des nominations.

La division du Conseil des nominations entreprendra des activités pour chacune des activités de programmes phares énoncées précédemment. Le tableau ci-dessous explique comment ces activités seront mesurées pour ce qui est de l'efficacité et de l'efficience au cours des trois prochaines années.

Priorité	Activité	Mesure	Cible(s)		
			2018-2019	2019-2020	2020-2021
Processus de nomination	Assurer la prise de décisions opportunes en matière de nominations.	Nominations aux postes vacants actuels et à venir.	Nominations à plus de 50 % des postes à pourvoir au CA (pour maintenir le quorum).	Établissement de nouvelles cibles quantifiables et présentation d'un rapport.	Rapport sur les progrès réalisés.
		Les candidats admissibles reçoivent une trousse de déclaration d'intérêt pour le renouvellement de leur mandat avant son expiration.	100 % des candidats admissibles reçoivent une trousse de déclaration d'intérêt avant la date d'expiration de leur mandat.		
Recrutement et sensibilisation	Définir et entreprendre des projets de recrutement et de sensibilisation ciblés.	Nombre accru de demandes de nomination à la structure de gouvernance de l'Ordre.	Établissement d'une référence en matière de demandes de nomination aux postes vacants.	Augmentation de 10 % des demandes de nomination aux postes vacants et aux postes à pourvoir au cours des six prochains mois.	
		Nombre de projets définis pour une sensibilisation ciblée.	Mettre en œuvre des activités pour favoriser le recrutement et la sensibilisation.	Établir une mesure pour évaluer l'efficacité des activités.	Référence pour la mesure établie.
Participation de l'Ordre	Meilleure participation aux travaux de l'Ordre.	Nombre de projets reconnus pour améliorer la participation de l'Ordre.	Mise en œuvre de projets et de mesures pour évaluer l'efficacité.	Établissement d'une mesure pour évaluer l'efficacité des activités.	Référence pour la mesure établie.

Registre du classement

On prévoit d'autres nominations au Registre du classement et la tenue d'au moins un examen du classement, qui débutera en 2018-2019 et qui sera suivi tout au plus de trois autres examens au cours de chacun des exercices 2019-2020 et 2020-2021. Les employés du ministère qui fournissent un soutien administratif à l'organisme continuent à se préparer pour la mise en œuvre de la division du Registre du classement.

Les activités de programmes propices à la bonne mise en œuvre de la division du Registre du classement comprennent :

- Une orientation et une formation pour les membres nommés au Registre du classement;
- l'élaboration de procédures opérationnelles pour les membres nommés au Registre du classement;
- l'établissement de directives de programmes et de formulaires pour faciliter les examens du classement des métiers mis à la disposition du public;
- des breffages techniques pour divers intervenants avant les examens du classement des métiers.

Site Web

L'organisme reconnaît l'utilité d'un site Web mis à la disposition du public en tant que service accessible et efficace.

En 2018-2019, les employés du ministère veilleront à ce que le site Web soit mis à jour pour refléter les changements apportés à l'organisme et à ce qu'un contenu supplémentaire soit élaboré pour favoriser cette démarche. Ceci sera fait sous réserve de la promulgation des dispositions législatives et des règlements pertinents concernant des critères supplémentaires et la procédure d'examen du classement et de renvoi.

Des employés du ministère ont été désignés et continuent à tenir un registre des demandes et des nominations ainsi que d'autres renseignements favorisant les activités de la division du Conseil des nominations. Les dossiers sont actuellement conservés sous format MS Excel et le personnel examinera la faisabilité et le coût du recours à d'autres logiciels de gestion des données qui pourraient permettre aux candidats de faire leur demande en ligne par l'entremise de ce site Web, améliorer l'accessibilité du processus de demande, protéger les renseignements personnels, réduire les erreurs de saisie manuelle et entraîner de nouvelles économies.

Le domaine du site Web devrait rester le même (cot-nominations.ca) en 2018-2019; cependant, les employés du ministère continueront à examiner l'acquisition d'un

nouveau domaine pour ce site Web.

Le ministère veillera à ce que le site Web de l'organisme soit conforme aux normes d'accessibilité d'ici 2020, comme l'exige la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, et le contenu du site Web de l'organisme restera accessible en anglais et en français.

Risques potentiels et stratégies de réduction des risques pour 2018-2019

Risque potentiel	Évaluation	Stratégie
Le protocole d'entente n'est pas encore en raison de l'absence d'un président.	Moyen	Le sous-ministre adjoint de la Division des politiques du ministère continuera à fournir un soutien administratif à l'organisme pour qu'il puisse exécuter son mandat aux termes de la loi.
Le Conseil continue à connaître une pénurie de candidats à la structure de gouvernance de l'Ordre.	Élevé	Le Conseil continuera à participer à des activités de sensibilisation communautaire pour encourager les candidats compétents à demander la nomination à la structure de gouvernance de l'Ordre.
Le Registre du classement est incapable de créer des comités de classement en attendant la mise en œuvre du cadre législatif pour les examens du classement des métiers.	Faible	Le personnel qui fournit un soutien administratif à l'organisme continuera à se préparer pour la promulgation des dispositions législatives et des règlements nécessaires aux examens du classement des métiers.

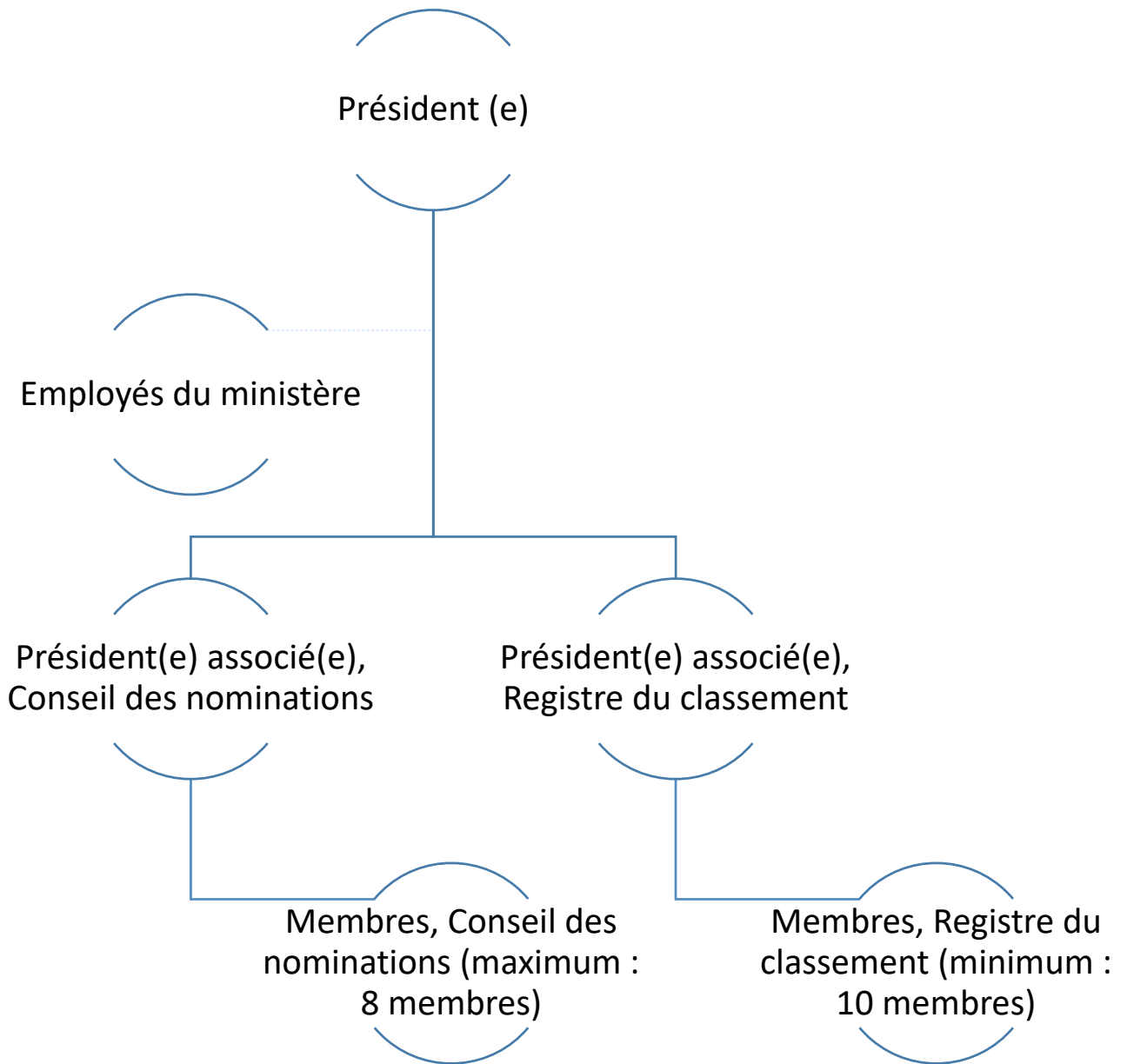
BUDGET PROPOSÉ

Sous réserve de l'approbation du ministère du Travail, le budget triennal proposé reflète les activités de programmes décrites dans le plan d'activités qui précède.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Président de l'organisme¹	10 449 \$	20 898 \$	20 898 \$
Conseil des nominations²	109 169 \$	85 584 \$	85 584 \$
Registre du classement³	76 323 \$	151 603 \$	194 664 \$
Marketing et sensibilisation⁴	100 000 \$	À déterminer	À déterminer
Site Web⁴	5 170 \$	170 \$	170 \$
Accueil/Lieu⁵	2 850 \$	8 550 \$	11 400 \$
Approvisionnement⁶	28 000 \$	84 000 \$	112 000 \$
Total	331 961 \$	350 805 \$	424 716 \$

1. On prévoit que le président sera nommé durant le deuxième semestre de 2018-2019 et qu'il travaillerait tout au plus 18 jours par an avec échéance et reconduction de son mandat en 2019-2020.
2. On prévoit que la division du Conseil des nominations se réunira mensuellement et tiendra des réunions de comités sectoriels des métiers pour procéder à un nombre considérable de nominations en 2018-2019. Cette activité ira en diminuant en 2019-2020 et en 2020-2021.
3. On prévoit qu'il y aura des exigences supplémentaires au Registre du classement et une réunion de comité en 2018-2019, suivie, tout au plus, de trois réunions de comité au cours de chacun des exercices 2019-2020 et 2020-2021.
4. Les prévisions budgétaires pour le site Web et pour le poste « marketing et sensibilisation » sont présentées sous réserve de leur approbation par le ministre du Travail.
5. Les prévisions pour l'accueil et le lieu reflètent les coûts potentiels des consultations d'intervenants liées aux examens du classement.
6. Les prévisions pour l'approvisionnement concernent la traduction, la rédaction de rapports et le contenu du site Web qui pourraient être exigés.

ORGANIGRAMME



ANNEXE A : PROFIL DES MEMBRES ACTUELS DU CNRCOM (en date du 13 avril 2018)

Nom du membre	Durée du mandat
<i>DIVISION DU CONSEIL DES NOMINATIONS</i>	
Karyn Brearley, présidente associée	27 mai 2015 – 31 mai 2019
Ian Cunningham	10 mai 2017 – 9 mai 2020
Ian Thomas Howcroft	27 mai 2015 – 26 mai 2018
Steven Mahoney	11 avril 2018 – 10 avril 2020
Joseph Maloney	15 novembre 2017 – 14 novembre 2019
Martha Elaine George	2 février 2017 – 1 ^{er} février 2019
Michael Gallagher	2 février 2017 – 1 ^{er} février 2020
Teresa Weymouth	27 mai 2015 – 26 mai 2018
Jim Vlahos	11 avril 2018 – 10 avril 2020
<i>DIVISION DU REGISTRE DU CLASSEMENT</i>	
Brian O’Byrne, président associé	11 avril 2018 – 10 avril 2020
Grant Fournier	11 avril 2018 – 10 avril 2020
Christine Johnson	11 avril 2018 – 10 avril 2020
Robert Nairn	11 avril 2018 – 10 avril 2020
Christopher Stanek	11 avril 2018 – 10 avril 2020